COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le treize novembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 31 octobre 2025 Secrétaire de séance : Bruno JUNGALAS

Etaient présents 51 titulaires et 13 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents :

André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Françoise ASSAD, Fabienne TOUVARD, Alain CAMSUSOU, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Philippe PECAUT, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Cédric PUCHEU, Lydie ALTHAPÉ, Claude BERNIARD, Laurent KELLER, Christine CABON, Patrick MAUNAS, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Philippe GARROTÉ, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Frédéric LOUSTAU, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Marie-Annie FOURNIER, Louis BENOIT, Martine MIRANDE, Eric BERGEZ, Gilbert HONDAREITE, Stéphane LARTIGUE, Pierre BAHOUM, Jean-François CASAUX, Philippe VIGNEAU, Patrick DRILHOLE, Elisabeth MIQUEU, Aurore GUEBARA, Bruno JUNGALAS, Jacques MARQUÈZE,

Pouvoirs:

Henri BELLEGARDE à Dany BARRAUD, Muriel BIOT à Gilbert HONDAREITE, Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Adrien LEHMANN à Philippe VIGNEAU, Suzanne SAGE à Maryse ARTIGAU, Michel CONTOU-CARRÈRE à Claude LACOUR, Jean-Michel IDOIPE à Flora LAPERNE, Michèle CAZADOUMECQ à Claude BERNIARD, Fabienne MÈNE-SAFFRANÉ à Marc OXIBAR, Chantal LECOMTE à Sami BOURI, Jean CONTOU-CARRÈRE à Philippe GARROTÉ, Emmanuelle GRACIA à Anne SAOUTER, Jean-Paul PORTESSENY à Daniel LACRAMPE,

Absents:

Ophélie ESCOT, Jean CASABONNE, Philippe SANSAMAT, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Gérard LEPRETRE, Laurence DUPRIEZ, Saïd SOUITA, Alain QUINTANA, Christophe GUERY,

RAPPORT N° 251113-29-FIN
PROJET ESTUDIAR
PARTICIPATION FINANCIERE

Envoyé en préfecture le 19/11/2025

Reçu en préfecture le 19/11/2025

Publié le

ID: 064-200067262-20251113-251113 29 FIN-DE

M.L. BISTUÉ explique que le Pays de Béarn a sollicité la CCHB afin de travailler avec les principaux acteurs concernés, notamment les lycées, autour d'un projet pilote relatif à la problématique de la non-poursuite d'études des bacheliers issus du territoire du Haut-Béarn.

Cette problématique nationale est particulièrement marquée sur le territoire du Haut-Béarn.

Si les taux de réussite aux examens, et notamment au baccalauréat, se situent au-dessus de la moyenne départementale, le taux de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur demeure, paradoxalement, en deçà des niveaux observés aux échelles départementales et nationale. Les premiers éléments issus du travail engagé depuis la signature de la convention « Territoire Educatif Rural » (TER) en 2022 confirment ce constat.

Il apparaît dès lors essentiel, pour l'avenir des jeunes haut-béarnais comme pour le développement du territoire, d'analyser plus finement les causes de ce phénomène afin d'identifier les leviers d'action les plus pertinents.

Les travaux menés conjointement par le Pays de Béarn et des Pays de l'Adour, l'Agglomération de Pau, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA), la ville d'Oloron Sainte-Marie et la CCHB, avec l'appui de plusieurs partenaires locaux, ont permis de poser les bases d'une étude sociologique, susceptible d'être lancée à la rentrée de septembre 2025.

Le plan de financement prévisionnel de cette étude est le suivant :

Pays de Béarn : 10 000 €

- Ville d'Oloron Sainte-Marie : 5 000 €

- CCHB: 5 000 €

- SPACE* (Spécialisation Progressive et Accompagnée des Cursus Etudiants) : 20 000 €

- ACCES** : 10 000 €

La participation financière de la CCHB s'élève à 5 000 €.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à ces demandes,
- **APPROUVE** le présent rapport,

Envoyé en préfecture le 19/11/2025

Reçu en préfecture le 19/11/2025

Publié le

ID: 064-200067262-20251113-251113 29 FIN-DE

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 13 novembre 2025 Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

Le secrétaire de séance Le Président

Signé BJ Signé BU

Bruno JUNGALAS Bernard UTHURRY

*SPACE : (Spécialisation Progressive et Accompagnée des Cursus Etudiants) est un projet de l'UPPA lauréat du label NCU (Nouveau Cursus à l'Université) France 2030. Ce projet mobilise des aides de l'ANR (Agence Nationale de la Recherche). L'objectif de SPACE est de réduire les cas de décrochage, d'améliorer le taux de réussite en licence et d'augmenter le nombre des poursuites d'études en master.

**ACCES: est un projet mené en partenariat par plusieurs universités de Nouvelle Aquitaine (Université de Bordeaux, Université de Bordeaux Montaigne, UPPA) et d'autres partenaires publics. ACCES a pour objectif de susciter et de soutenir l'ambition des lycéens géographiquement éloignés des sites de l'enseignement supérieur et ceux peu accompagnés à poursuivre des études supérieures.